

# Le 39<sup>e</sup> Congrès de la CFDT:

## SOLIDARITE DANS L'AUSTERITE

ANDRE NAZIER

Un an après le 10 mai, la CFDT a tenu son congrès. C'était l'occasion pour les militants de débattre de l'insertion de leur confédération dans le changement voulu par les travailleurs. C'était aussi l'occasion de tirer un bilan de trois ans de « recentrage ». On se rappelle que, sous ce vocable, le précédent congrès avait tracé la voie de l'abandon des principales revendications, sauf la compensation salariale intégrale de la réduction du temps de travail. Garantie que n'avait pas tardé à jeter aux orties la direction confédérale dès qu'elle fut au pied du mur le 17 juillet 1981.

Le congrès de Metz était d'autant plus important qu'il se situait en plein dans le débat sur la « deuxième phase » du changement, qui commençait à prendre une tournure très officielle au gouvernement. Quelques jours avant l'ouverture du congrès, Delors avait

**D**E quelle solidarité parlons-nous ? C'est la première des questions. Pour la direction confédérale, la réponse est sans équivoque : solidarité entre les travailleurs pour se répartir la pénurie. Maire est parfaitement d'accord avec Auroux : « On ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre. » S'en prendre aux ne suffit pas. Il faut s'en prendre aussi à certains acquis de catégories de travailleurs, comme les fonctionnaires qui ne paient pas d'impôt chômage, ou aux hauts salaires. En fait de hauts salaires, c'est à tous les salaires que veut s'attaquer la direction confédérale. Ainsi, argumentant contre l'amendement qui demandait la compensation intégrale des salaires jusqu'à deux fois le SMIC pour la réduction du temps de travail, un porte-parole de la majorité n'a pas craint de parler des accords qui avaient été signés sur la base de 4 000 F, 4 500 F, 5 000 F et, ajoutait-il : « Il

reparlé d'une politique d'effort nécessaire. L'objectif était nettement tracé : « Un gros travail à faire pour dégager l'horizon des chefs d'entreprises dont le moral a été très atteint. » Et cette fois ces propos ne restaient pas isolés, Mauroy en reprenant l'essentiel. Delors ajoutait qu'il espérait bien se faire comprendre des congrès syndicaux qui allaient se tenir. Maire, qui demandait depuis des mois que le gouvernement parle le « langage de la vérité », ne pouvait qu'être séduit et le faire savoir. La difficulté, dont la direction confédérale a bien conscience, est que les travailleurs ne l'entendent pas tout à fait de cette oreille, comme ils l'ont montré dans leurs luttes depuis le 10 mai, à commencer par leur refus qu'on s'en prenne à leurs avantages acquis pour passer à 39 heures. Derrière les nouvelles solidarités, la question était bien : soutien ou non à une politique d'austérité.

*faudra en signer encore beaucoup d'autres.* » Pour faire passer une politique aussi drastique, la direction n'hésite pas à caresser les militants dans le sens du poil de l'égalitarisme quand elle parle de « la défense des acquis qui sont quelquefois la défense des écarts ». Sans nier que ce phénomène puisse exister marginalement, c'est faire l'impasse sur une réalité combien plus contraignante, la volonté de tous les travailleurs d'améliorer leur situation économique qui ne peut en rien être considérée comme si satisfaisante. Et il faudrait, selon la direction CFDT, que se soit à eux de payer une amélioration de leurs conditions de travail, pour le plus grand profit du patronat qui les exploite. A contrario, cette volonté de limiter la solidarité aux salariés s'est retrouvée dans le débat sur les obstacles au changement. S'agit-il de la classe possédante et des professions libérales ? De ce côté-là, il « y a des résistances à

vaincre », mais il y a aussi celles des salariés qui refusent de remettre en cause leur situation. Un amendement qui refusait de mettre salariés et non-salariés sur le même plan fut très fermement combattu par la direction, de même que toute idée d'extension des acquis à tous comme forme élémentaire de la solidarité ouvrière.

Le fond de l'affaire est que la direction confédérale refuse de s'en prendre au patronat. Tous les amendements qui marquaient directement la responsabilité des patrons dans la crise ont été systématiquement écartés. Maire avait déjà dit qu'il n'était pas question de désespérer des millions de patrons. Au contraire, il faut les « *insérer positivement dans le changement* ». Il faut profiter de la crise pour cela, en leur offrant notre collaboration, dit en substance la majorité confédérale. Et s'ils la refusent, il faudra la leur imposer... Il est révélateur que toute notion d'exploitation ait été gommée dans la résolution au profit de l'opposition rapports d'autorité-relations démocratiques. Ce qui explique que des trois « piliers » (1), l'expropriation ne soit plus citée que pour mémoire ; de même que la planification démocratique au profit d'une autogestion qui se résume à négocier le contenu du travail et « *à imposer la négociation sur l'ensemble des éléments de la productivité (rapport « Action syndicale, outil du changement »)* ».

## Aménageons le capitalisme

Face à la crise que la majorité prend en compte comme une donnée neutre et incontournable, il s'agit donc de négocier avec les patrons les sacrifices qu'il convient de demander aux salariés. Dans sa réponse au congrès, Maire a été on ne peut plus clair sur cette question : « *Ne laissons pas aux patrons le choix de savoir qui va progresser et qui restera en arrière.* » Autrement dit, discutons avec eux pour définir qui parmi les salariés restera en arrière. Noble tâche pour des syndicalistes !

Dans le même discours, le secrétaire général se lance dans un plaidoyer pour le respect des règles capitalistes que ne désavouerait pas Gattaz : « *Des milliers d'entreprises sont peu florissantes et les salaires y sont très bas... Si d'un seul coup, dans ces secteurs, on passe à 35 heures en augmentant les bas salaires de quelque 20 %, que va-t-il se passer ? Ou l'on multiplie*

*les faillites ou l'on ferme les frontières. Et si l'on ferme les frontières, nous ne pourrions plus exporter... le chômage fera un grand bond en avant.* » Il ne vient pas à l'esprit de Maire de se souvenir des belles paroles d'antan sur des rapports différents avec les pays producteurs de matières premières, par exemple, sans parler d'une redéfinition par les travailleurs des objectifs de production pour satisfaire les besoins des masses laborieuses.

## Unité pour gérer l'austérité

Pour mener à bien une telle politique, ce n'est pas l'indépendance vis-à-vis du gouvernement qui est à l'ordre du jour, mais vis-à-vis des autres syndicats. L'unité pour la défense des revendications des travailleurs est complètement antagonique d'une telle perspective, car alors la mobilisation sociale existerait — mais contre le patronat —, ce que ne veut pas Maire. Il entend récupérer à moyen et long terme le rejet du stalinisme par la classe ouvrière. Ainsi, il pense être en meilleur rapport de forces pour imposer à la CGT l'abandon de son double langage et qu'elle s'engage avec la CFDT dans la gestion contractuelle de l'austérité. Tout pas en avant vers la CGT est inscrite dans cette perspective. Pour masquer cet objectif, la direction confédérale développe un discours parfaitement sectaire de l'unité qui n'est pas sans rappeler celui d'une époque récente du PC sur l'unité à la base : on explique que les propositions de la CFDT ont une portée unitaire dans leur contenu même, qu'il n'est donc pas nécessaire de chercher une unité organisationnelle, du moins tant que les objectifs CFDT ne sont pas explicitement partagés par les autres confédérations. Bien sûr, cette vision « unitaire » ne contient en rien une ouverture vers la fusion syndicale qui est rejetée catégoriquement au nom des traditions culturelles différentes, ce qui permet de manier la division syndicale aussi longtemps que faire se peut, contre la mobilisation des masses.

Après un tel congrès, Delors pouvait s'affirmer un « *fan d'E. Maire* ». Le gouvernement a trouvé un partenaire syndical qui ouvre les voies raisonnées de l'austérité. En lançant, de loin, un discours sur la rigueur et en la pratiquant, la majorité de la CFDT a préparé le terrain aux mesures prises par le gouvernement et aux suivantes qu'il ne manquera pas de déci-

(1) On appelle ainsi, depuis le 35<sup>e</sup> Congrès les trois éléments fondamentaux de la société socialiste telle que la voit la CFDT :

- la propriété sociale des moyens de production et d'échange ;
- la planification démocratique ;
- l'autogestion ;

der. La direction confédérale a joué son rôle de caution ouvrière d'une politique de collaboration de classes. Mais les délégués qui ont voté de bonne foi pour la résolution de la direction prévoient-ils que Maire allait « approuver sur le fond » les mesures d'austérité prises quelques jours après pour le gouvernement ?

## Pour la minorité : non à l'austérité

Certains bons apôtres, qui voient comme Maire une « chance » dans la crise actuelle pour changer les rapports de domination sans s'attaquer au capital, se sont empressés de souligner le manque d'alternative à la direction confédérale. Pourtant, une minorité, de plus d'un tiers (?), s'est retrouvée pour répondre non à l'austérité de gauche, parce que c'était cela qui était au centre du congrès et que les solidarités n'étaient là qu'en trompe-l'œil pour faire passer l'essentiel. Cette minorité sait que le patronat attend une telle politique d'austérité des directions ouvrières. La minorité sait que les intérêts des travailleurs sont aux antipodes d'une telle « stratégie ». Point besoin de longs débats pour cela. Et elle a commencé de donner des éléments de réponses alternatives à la politique de la majorité.

Les syndicats minoritaires soulignent d'abord que la crise est due au capitalisme lui-même. Ce n'est donc pas aux travailleurs d'en faire les frais : « On ne sortira pas de la crise en faisant payer ceux qui en sont les premières victimes (syndicat national des impôts). » « Ce n'est pas aux travailleurs de brader leurs acquis (Caisse d'épargne). » La solidarité, oui, mais c'est la solidarité des travailleurs contre les patrons, en élargissant les meilleurs acquis à tous les travailleurs, sinon ce n'est plus la peine de parler d'unité car la révision en baisse des revendications divise les travailleurs. Un regroupement de syndicats du Nord remarque que cette révision est inefficace, comme l'a montré le protocole du 17 juillet qui n'a permis aucune création d'emplois. Un regroupement de syndicats Hacuitex dira que la direction confédérale reprend les thèmes culpabilisants, contre les travailleurs, chers à Giscard. Il était clair pour de nombreux syndicats « que le gouvernement cherche à installer un compromis durable entre le mouvement ouvrier et le patronat ». L'indépendance du syndicalisme ne passe pas par le soutien à cette politi-

que. « La CFDT doit impulser une dynamique de mobilisation qui oblige le gouvernement à prendre des mesures radicales qu'il imposera au patronat. » Mais on ne peut pas mobiliser sur des revendications en baisse. On ne peut pas « croire que seule une lutte dans une entreprise pourrait régler le problème de l'emploi (syndicats Hacuitex) ». Il faut donc une lutte globale. Plutôt que de faire payer les fonctionnaires pour le chômage, il vaudrait mieux se battre pour qu'aucun travailleur ne paie de cotisation chômage, devait proposer un délégué Hacuitex du Puy.

Les contraintes économiques existent mais nous devons les regarder « avec les lunettes d'un syndicat de classe résolu à tout mettre en œuvre pour faire échec à la volonté patronale (Hacuitex Roubaix) ». Pour mobiliser, il faut aussi l'unité d'action. Cette unité est reconnue comme difficile par la minorité mais « devons-nous par notre attitude renforcer le clan des anti-unitaires dans la CGT et par là donner des atouts supplémentaires à nos adversaires de classe ? ». « Bien sûr il ne faut pas oublier la Pologne... mais qu'est-ce que les travailleurs polonais gagneraient si par certains sectarismes, la gauche échouait en France ? » Mieux vaut « un compromis certes difficile avec la CGT qu'un compromis pour le moins mauvais avec le patronat ».

## Socialisme ou capitalisme ?

Mais, en fait, que veut la majorité ? se demande la fédération Hacuitex. Pense-t-elle que le socialisme démocratique n'est pas à l'ordre du jour ? « Qu'on dise franchement au congrès : il n'y a que deux blocs au niveau mondial et toute déstabilisation du système capitaliste dans un pays d'Europe occidentale ne peut qu'échouer avec un retour d'une droite musclée ou tomber dans un régime de type démocratie populaire. Et qu'on nous dise que, dans cette alternative, notre organisation fait le choix du camp occidental. ». Pour cette fédération et la plupart des minoritaires, le socialisme est à l'ordre du jour. Le socialisme, c'est résoudre par les travailleurs les problèmes auxquels ils sont affrontés. « 2 000 000 chômeurs, nous n'en viendrons à bout qu'en arrachant l'économie à sa logique unique de profit, c'est-à-dire en enlevant la maîtrise de l'économie à la grande bourgeoisie capitaliste et en remettant à

l'ordre du jour l'objectif de propriété sociale des moyens de production et d'échange », dit le représentant Hacuitex. « Nous voulons en effet un autre développement, pour produire pour d'autres besoins. Mettons ces besoins noir sur blanc et décidons tous ensemble de faire fonctionner l'économie », dira dans le même sens le porte-parole de plusieurs syndicats santé de la région parisienne.

La minorité dans ce congrès a planté les jalons essentiels des réponses nécessaires à la classe ouvrière pour aller de l'avant, concrétiser le changement, se mobiliser dans l'unité pour la satisfaction de ses revendications et en finir avec le pouvoir des capitalistes. Il n'est pas douteux que toutes ces questions continueront d'être approfondies à partir des nombreux acquis luttés de classe des syndicats ; et que la lutte sociale confortera les minoritaires qui se trouveront à la tête de ces luttes contre tous les compromis avec les capitalistes. Il n'est pas moins douteux que de nombreux militants CGT se posent les mêmes questions fondamentales et y répondront, comme la minorité de la CFDT.

(2) Il s'agit des votes exprimés. Mais il est connu que de nombreux syndicats majoritaires, et non des moindres en importance, ne partagent pas leurs mandats en fonction des positions exprimées, contrairement aux syndicats minoritaires. Sans compter les procurations ramassées généreusement par les divers permanents acquis à la direction. Maire, réaliste, parle de 40 % d'opposants, dans « Libération » du 8/6/82.